



## Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

### 2112 - Promotion de la coopération européenne

#### Attribution de subventions au titre des affaires européennes

#### Rapport n° CP/2013/458

#### Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule affaires européennes

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente l'attribution de deux subventions au titre de la coopération européenne.

#### **I. Le projet Banlieus'arts de l'association Intermède, du 10 au 20 juillet 2013, à Strasbourg**

L'association Intermède, dont le siège se situe à Strasbourg, a été créée en 2008. Elle agit plus particulièrement dans le quartier du Neuhof et s'adresse prioritairement aux tranches de la population les moins favorisées. L'association a pour buts de développer les rencontres européennes et internationales, de réaliser des actions de formation et d'insertion professionnelle des jeunes et d'organiser des manifestations artistiques et culturelles.

Le projet consiste en une rencontre pluridisciplinaire d'arts urbains et s'adresse à 50 jeunes issus de cités défavorisées de Strasbourg, Grèce (Athènes), Italie (Cuneo) et Espagne (Valence).

En permettant à des jeunes artistes amateurs, dont 20 bas-rhinois, de travailler à la construction d'un projet commun, l'association poursuit les objectifs suivants :

- Le développement personnel de jeunes ayant le moins d'opportunités,
- Une meilleure connaissance de l'Europe,
- Une meilleure compréhension entre les cultures.

Les activités seront organisées l'après-midi et le matin sera dédié au dialogue et aux propositions des jeunes. Les activités seront les suivantes :

- Techniques d'expression artistique : danse, chant, arts plastiques,
- Techniques d'animation de groupe (open-space, brainstorming, jeux participatifs,...),
- Techniques du reportage (vidéo, interview, écriture, montage et mise en page).

Il y aura aussi une visite des institutions européennes et des rencontres avec les acteurs de ces institutions.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 32.500 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 2.000 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 13 juin 2013, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 2.000 €.

#### **II. Le Forum « Strasbourg Meeting 2013, Focus Russia » de l'Association des Jeunes pour une Grande Europe, du 29 Juillet au 5 août 2013, à Nothalten**

L'association des Jeunes pour une Grande Europe a été fondée en 2012 et a son siège à Paris. Elle rassemble des jeunes venant des universités de la «Grande Europe », au sens du Conseil de l'Europe, désirant œuvrer pour la facilitation des échanges économiques et

culturels. L'association, à travers des forums annuels, cherche à contribuer à la coopération entre jeunes européens.

La première édition a lieu cette année et a vocation à rassembler plus de 500 participants à partir de 2014. Il s'agit d'un évènement en plein air, qui aura lieu sur la Base scout « Le Heissenstein » à Nothalten. Il est ouvert aux jeunes, de 18 à 30 ans, de toute l'Europe.

Les résultats visés:

- Création d'un Think Tank pour permettre aux étudiants européens de produire une analyse commune des relations entre la Russie et les autres pays européens,
- Acquisition de connaissances sur les possibilités de coopération entre jeunes, notamment à travers le Conseil de l'Europe,
- Création de liens pérennes entre jeunes de différents pays d'Europe et jeunes russes, entrepreneurs et enthousiasmés par l'idée d'une Grande Europe,
- Renforcement du sentiment d'appartenir à une Grande Europe.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 107.000 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 15.000 €

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 13 juin 2013, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 2.000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17598	65-6574-041	32 256,00 €	19 886,00 €	4 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 4.000 € aux associations "Intermède" et "Association des Jeunes pour une Grande Europe", conformément au tableau annexé.*

*Par dérogation au règlement financier départemental, les subventions aux associations seront versées en une fois sur présentation du budget final détaillé du projet, au prorata de la réalisation effective des dépenses.*

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL